

Ouverture de postes pour le transfert des personnels liés à la compétence CNR

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS		
Commission n°1		Validation du Vice-Président
Séance du 26/09/05	Favorable	Le 6/12/05
Bureau		
Séance du 20/10/05	Favorable	

Dans le cadre du transfert de compétence Conservatoire National de Région décidé par le Conseil de Communauté, il convient de ouvrir les postes afin de permettre le transfert des personnels liés à cette compétence au 1^{er} janvier 2006. Il est rappelé que les postes existants actuellement dans les effectifs de la ville de Besançon sont couverts par le transfert de charges de la ville de Besançon à la C.A.G.B. à intégrer dans l'ACTP.

TITULAIRES POSTES A TEMPS COMPLET

Filière administrative

- I Attaché
- I Adjoint principal de 1^{ère} classe
- 4 Adjoints administratif de 2^{ème} classe
- I Adjoint administratif

Filière culturelle : enseignement artistique

- I Directeur d' Etablissement d'enseignement artistique de 1^o catégorie
- 7 Professeurs d'enseignement artistique hors classe
- 25 Professeurs d'enseignement- artistique de classe normale
- 24 Assistants spécialisés d'enseignement artistique
- 4 Assistants d'enseignement artistique

Filière culturelle : patrimoine et bibliothèque

- I Agent qualifié du patrimoine hors classe
- 2 Agent qualifié du patrimoine de 1^o classe

Filière technique

- I Agent des services techniques

TITULAIRES POSTES A TEMPS NON COMPLET

Filière culturelle : enseignement artistique

- I Assistant d'enseignement artistique

Filière culturelle : patrimoine et bibliothèque

- I Bibliothécaire
- I Agent qualifié du patrimoine de 1^o classe

Filière technique

1 Agent des services techniques

NON TITULAIRES POSTES A TEMPS COMPLET**Filière culturelle : enseignement artistique**

1 Professeur d'enseignement artistique

1 Assistant spécialisés d'enseignement artistique

1 Assistant d'enseignement artistique

Non titulaires postes à temps non complet**Filière culturelle : enseignement artistique**

3 Professeurs d'enseignement artistique

4 Assistant spécialisés d'enseignement artistique

10 Assistant d'enseignement artistique

Filière technique

6 Agents des services techniques

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'ouverture des postes correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0